



Déclaration intersyndicale des membres du CSE Direction Générale de France Travail lue en ouverture du CSE extraordinaire du lundi 03 mars 2025

Monsieur le Directeur Général,

L'ensemble des membres du CSE tient à vous souhaiter la bienvenue au sein de cette instance. Votre présence parmi nous aujourd'hui témoigne de notre volonté intersyndicale unanime de voir traiter votre projet de réorganisation au mieux des intérêts de l'ensemble des collègues de la Direction Générale.

Vous noterez, Monsieur le Directeur Général, que depuis le début, nous avons qualifié votre projet de « réorganisation », quand vos représentants successifs ont préféré nous parler pudiquement « d'évolution de l'organigramme ». Or, bien nommer et donc bien poser les choses, c'est l'alpha et l'oméga de tout projet efficacement mené. Ce recours à un biais sémantique a eu pour effet de nous inciter à ne pas prendre pour argent comptant le peu d'informations qui nous ont été dispensées jusqu'ici.

Nous aurions en tout état de cause préféré vous accueillir au sein de ce CSE dès votre arrivée à la Direction Générale et dès le lancement de votre projet, fin 2024. Depuis cette date, nous n'avons eu de cesse de réclamer, tant auprès du directeur du Siège et président de cette instance que du DGARH lors de ses participations à notre CSE, davantage de clarté et de transparence sur les tenants et aboutissants de cette réorganisation. Nos procès-verbaux en témoignent : nous avons toujours exprimé notre volonté d'être traités autrement que comme une simple chambre d'enregistrement.

Aujourd'hui, nous ne sommes pas là pour refaire l'histoire, mais pour écrire ensemble les prochains chapitres, dans le cadre d'un dialogue social que nous espérons loyal et sincère de la part de l'établissement. Mais pour aller positivement de l'avant, nous devons poser les choses telles qu'elles sont.

Nous avons eu une première information-consultation sur la création d'une Direction Générale Adjointe (DGA). Quinze jours plus tard, une nouvelle information nous a été présentée pour nous annoncer la création d'une 8e DGA, France Travail Tech. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour apprendre la suppression d'une DGA et un retour à 7 DGA.

Nous passons donc en l'espace de quelques semaines de 7 DGA à 8, puis à nouveau à 7.

Ce ballet organisationnel, mené sans anticipation ni clarté sur la vision d'ensemble, a un impact direct sur les agents. Il a généré un climat anxigène, aggravé par l'absence de visibilité quant à l'avenir de chacun. Nos collègues sont aujourd'hui à un niveau d'anxiété maximal, car ils ne savent pas où ils vont. Ils assistent à des décisions prises au sommet sans pouvoir en mesurer les conséquences concrètes sur leur avenir professionnel. Quant à leurs managers, ils sont tout aussi démunis : ils ne disposent d'aucun élément leur permettant de les rassurer. C'est bien une réorganisation des acteurs, sans cadre ni visibilité pour les équipes.

Ce flou s'inscrit dans un contexte déjà préoccupant :

L'annonce par le DGA Opérations, au CSEC du 25 février, d'une baisse de 48,1 postes à la Direction Générale pour l'année 2025, dans une logique de gains d'efficience.

Un redéploiement interne des ressources humaines sans explication claire sur les conséquences pour les agents.

Des incertitudes budgétaires qui fragilisent encore davantage le climat.

Un contexte social, politique et économique tendu, qui alimente l'inquiétude.

Des risques psychosociaux latents, exacerbés par cette réorganisation menée au fil de l'eau, sans anticipation.

C'est pourquoi, lors du CSE ordinaire de fin janvier, nous avons unanimement voté, à titre conservatoire, le principe d'une expertise sur les conséquences de cette réorganisation pour le personnel de la Direction Générale. Si nous en sommes arrivés là, c'est bien parce que nous avons été mis devant le fait accompli à plusieurs reprises.

Pour ne pas dire, devant le fait du prince, illustré notamment par la manière dont la DGA Tech a été créée a posteriori, début janvier, sans réelle consultation, puis immédiatement soumise à un nouveau vote en CSE, unanimement négatif. Ce va-et-vient décisionnel ne fait qu'amplifier le grand écart entre les déclarations d'intentions de la direction et la réalité des faits.

Tandis que quelques-uns voient leur sort décidé au 6e étage, tous les autres agents de la Direction Générale s'inquiètent, à tous les étages, en se demandant où tout cela va les mener collectivement. Monsieur le Directeur Général, au-delà de la symbolique de votre présence aujourd'hui, nous attendons de vous une vision claire et détaillée de votre projet. Une vision qui prenne pleinement en considération nos alertes et revendications, et qui nous garantisse que personne ne sera lésé par cette réorganisation.

Nous attendons également de votre part un engagement ferme sur la manière dont ce projet sera conduit à l'avenir. Il ne peut plus être question de naviguer à vue, de multiplier les annonces contradictoires, ni de maintenir nos collègues dans un flou permanent qui alimente stress et incertitude.

Si la direction entend réellement faire de cette réorganisation un levier d'amélioration pour notre établissement, alors elle doit le démontrer autrement que par des décisions prises sans concertation, ni anticipation. Le dialogue social ne peut se réduire à une simple information après coup. Il suppose une véritable prise en compte des préoccupations des agents et des représentants du personnel.

Nous le redisons avec force : l'avenir des agents de la Direction Générale ne peut être dicté par des décisions précipitées et improvisées. Il vous appartient désormais, en tant qu'employeur, de garantir à chacun d'entre eux la sérénité et la visibilité nécessaires pour travailler dans des conditions dignes et respectueuses.

Nous serons attentifs aux réponses que vous apporterez aujourd'hui. Et nous saurons, en conséquence, tirer toutes les conclusions qui s'imposent quant à la sincérité et la qualité du dialogue social que vous souhaitez instaurer.